



CHALLENGE INCLUSIF ATHLETISME EN SALLE

NANTES – jeudi 2 Février 2023

DÉFINITIONS DES ÉPREUVES ET RÈGLEMENTS PARTICULIERS

DEFINITION DES EPREUVES

Ce challenge inclusif s'organise sous forme d'un championnat par équipe de triathlon (une course – un saut et un lancer de médecine ball).

CONSTITUTION DES EQUIPES

Une équipe est composée des 4 collégiens : 2 élèves à besoins particuliers issus d'un dispositif ULIS et 2 autres collégiens.

La mixité Garçons / filles est possible mais pas obligatoire.

La catégorie d'âge du challenge inclusif est unique, c'est un catégorie « collège » donc les co-équipiers peuvent être en 6^e, 5^e, 4^e ou 3^e.

INSCRIPTIONS et IDENTIFICATION sur USPORT (Obligatoire)

Au niveau Territoire, dans le SPORT « ATHLÉTISME en SALLE TRIATHLON », Championnat dédié,

Vous devez inscrire les participants licenciés.

REGISTRE DES ÉPREUVES DU TRIATHLON ULIS

Triathlon	Epreuve retenue	Règlement spécifique
COURSE	50m plat	Départ arrêté, départ debout
SAUT	Saut en longueur	Impulsion 1 pied. La planche de saut sert de limite à ne pas franchir. Impulsion avant la planche.
LANCER	Lancé de médecine ball	Poids du médecine ball : 2kg Le lancé se fait vers l'avant, à 2 mains et sans prise d'élan.

COTATIONS

La table de cotation pour les 3 épreuves du triathlon s'effectuera en fonction du nombre de participant à chaque épreuve. S'il y a 20 participants au saut en longueur, l'élève terminant 1^{er} du concours se verra attribuer 20 points, le 2^e 19 points et ainsi de suite jusqu'au 20^e qui gagnera 1 point.

Une épreuve pour laquelle un(e) élève serait disqualifié(e), abandonnerait ou réaliserait une performance à 0 sera cotée à 1 point.

Une épreuve pour laquelle un(e) élève présent(e) serait non partant(e) sera cotée à 0 point.

NOMBRE D'ESSAIS

Chaque concurrent a droit à 3 essais pour le saut en longueur et pour le lancer de médecine ball.

Pour le lancer de Médecine ball, il ne sera pas accordé de lancer d'échauffement.

MESURE DES PERFORMANCES

Pour les concours, la mesure des performances s'effectue conformément à la réglementation de la fédération délégataire.

RÈGLE CONCERNANT LES DÉPARTS

L'utilisation des starting-blocks est interdite. Un faux départ est toléré pour chaque athlète.

MESURE DES PERFORMANCES

Pour les concours, la mesure des performances s'effectue conformément à la réglementation de la fédération délégataire.

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

Le titre de Champion National par équipes sera attribué à l'équipe qui aura réussi le meilleur total de points. Il sera obtenu par l'addition des 4 triathlons réalisés.

En cas d'égalité de points dans l'attribution des 3 premières places, les équipes seront départagées par le total des points de l'équipier classé 4^e puis 3^e puis 2^e.

S'il y a de nouveau égalité, les équipes seront déclarées ex aequo.

Pour les autres places, les équipes totalisant le même nombre de points seront déclarés ex aequo.